



Règlement intérieur

*Métamorph'Ose Studio 314 Chemin Morlanné 64121 Serres-Castet
Tél. : 06.03.80.16.52 / Mail : sandrametamorphose.studio@gmail.com*

Publication & Communication : Les informations sur les activités de Métamorph'Ose Studio sont communiquées sur le site internet.

Inscription : La fiche d'inscription de chaque élève doit être complétée lisiblement et signée.

° Un certificat médical attestant que l'élève est apte à la pratique des disciplines enseignées est obligatoire.

° Il est expressément convenu que tout élève participant au cours est en règle avec ses assurances personnelles et dégage la direction de toute responsabilité en cas d'accident corporel pouvant intervenir pendant un cours ou dans l'enceinte du studio.

° L'encaissement se fera par l'option choisie, soit par prélèvements, soit au début de chaque mois (en 12 chèques), soit chaque trimestre (en 4 chèques) ou au début de l'abonnement soit en 1 seul chèque. L'abonnement est un engagement sur 12 mois plein lissés sur l'année à partir du 1er jour d'engagement, qui ne peut donner lieu à une interruption ou un remboursement. Toute année commencée est donc due pleinement, sauf cas de force majeure et sur justificatif, (en cas de maladie, l'abonnement sera suspendu et sera réactivé le jour de la reprise.

° Durant les congés scolaires, le studio pourra fermer, les cours pourront être rattrapés tout au long du mois en cours. Vous serez informés à l'avance.

Le Studio sera fermé au mois d'août. Vous pourrez rattraper ce mois tout au long de l'année de votre abonnement. Pour les abonnements illimités, afin de rattraper votre mois d'août, vous pourrez participer à 3 stages ou 1 stage + 1 coaching individuel.

Planning : Le planning pourrait changer suivant la fréquentation des cours.

Assurances : Les prestations et les cours sont accessibles seulement aux personnes ne présentant pas de problème de santé incompatible avec la pratique de la danse. Il est du ressort de l'élève de s'assurer de son aptitude aux disciplines choisies. La direction est couverte pour sa responsabilité civile.

Responsabilité : La direction décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou détérioration des affaires personnelles introduits par les usagers dans les locaux et aux abords de l'établissement. Il est recommandé de ne laisser aucun objet précieux dans les vestiaires communs. L'élève peut les déposer dans un coin du studio. La direction décline toute responsabilité en cas de vol.

Obligation de l'élève : Après son inscription, l'élève est tenu d'observer les consignes données par la direction en matière de discipline durant les cours ou en dehors de ceux-ci. Il doit respecter les règles de sécurité en vigueur, les règles d'hygiène, les lieux et le matériel. ° Il est strictement interdit de fumer et de vapoter dans les locaux.

° Les élèves qui voudront participer au spectacle, sont tenues d'être assidues car nous travaillerons des chorégraphies en vue de les présenter pour des show. En cas d'absences régulières, (non justifiées) les élèves ne pouvant pas bénéficier de la même qualité de travail que les autres, leur participation au spectacle pourra être compromise.

Règles de bonne conduite : La direction se réserve le droit d'interdire l'accès au cours à toute personne dont elle estime que le comportement ou la présence est susceptible de porter atteinte à la morale élémentaire, au respect des personnes ou à la sécurité générale.

° L'accès au studio se fait par une voie privée, une vitesse modérée doit être respectée.

° Pour des raisons d'hygiène, les chaussures utilisées pour les cours doivent être exclusivement réservées à cet usage. Si les chaussures sont portées à l'extérieur, elles ne pourront plus être utilisées dans le studio.

Photos et vidéos : Des photos ou vidéos sont susceptibles d'être réalisées à l'occasion de certains cours, stages et durant les répétitions et spectacles par un adhérent ou un professionnel de la communication. Elles peuvent être publiées sur supports digitaux, en ligne ou non, utilisées sur différents supports édités (tracts, affiches, etc...) ou dans divers magazines et journaux. En cas de désaccord, en faire état au moment de l'inscription.

Date :

Signature :

